



Innoxeo annonce la finalisation d'une augmentation de capital par placement privé de 1,5 million d'euros

Paris, le 18 décembre 2015

INNOVEOX (Alternext, FR0011066885 – ALIOX), fournisseur de solutions pour le traitement définitif et la valorisation des déchets industriels spéciaux, annonce la finalisation d'une augmentation de capital par placement privé réservée auprès d'un investisseur partenaire stratégique (zone CEI) pour un montant total de 1,5 million d'euros.

Les fonds levés dans le cadre de cette augmentation de capital doivent permettre à INNOVEOX d'accélérer d'une part la commercialisation de Syneox, particulièrement ses solutions innovantes d'inertage des déchets solides (amiante et filière nucléaire), et d'autre part le déploiement de la technologie Innoxeo pour le recyclage des déchets liquides industriels dangereux au sein de la CEI (Communauté des Etats Indépendants).

Cette augmentation de capital sera réalisée conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2 II du Code monétaire et financier, ainsi qu'à la septième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'INNOVEOX en date du 27 mars 2014.

Cette augmentation de capital est effectuée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

A l'issue de ce placement, INNOVEOX va procéder à l'émission de 300.000 actions nouvelles, dans le cadre d'une augmentation de capital réalisée conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription réalisée par une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, en application de la septième résolution approuvée lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de INNOVEOX en date du 27 mars 2014. Le prix de souscription des Actions a été fixé à 5.00 euros par Action. Ce prix de souscription des Actions correspond à une décote de 13.7% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés au cours des cinq dernières séances de bourse précédant la date de lancement de l'opération.

A l'issue de cette opération, le nombre total d'actions INNOVEOX sera de 5.975.940 actions. Les actions nouvelles émises immédiatement dans le cadre de l'opération, représenteront 5,02% du capital de la société.



Les actions nouvelles seront assimilables aux actions existantes. Elles seront cotées sur le marché Alternext d'Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN FR0011066885. Le règlement-livraison devrait intervenir le 23 décembre 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre des actions de la Société dans le cadre de ce placement privé n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Origen Capital LLP et Alexander Partners SAS ont agi en qualité de conseil respectivement de l'investisseur et d'Innoveox.

A propos d'Innoveox

Innoveox propose une solution technologique clé en main aux industriels pour le traitement et la valorisation des déchets spéciaux en utilisant le procédé de l'Oxydation HydroThermale en milieu Supercritique (OHTS) à énergie positive. Innoveox est propriétaire au niveau mondial de cette technologie développée par le CNRS, actionnaire de la société. Innoveox a signé quatre contrats long terme de traitement sur l'île de la Réunion, en Nouvelle Calédonie, en France Métropolitaine dans le secteur de la dermo-cosmétique et au Canada. La société est cotée sur Alternext. Sa filiale Syneox développe et commercialise des technologies automatisées et brevetées pour l'inertage sécurisé des déchets dangereux issus des filières de l'énergie et de l'amiante.



Contacts

| INNOVEOX | ACTUS finance & communication | |
|---|---|---|
| Jean-Christophe Lépine Président Tel. +33 1 40 06 07 06 | Guillaume Le Floch Relations Investisseurs Tel. +33 1 72 74 82 25 Email : glofloch@actus.fr | Jean-Michel Marmillon Relations presse Tel. +33 1 53 67 36 73 Email : jmmarmillon@actus.fr |



Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions VEXIM aux Etats-Unis.